

LIBÉRIE

Il faut agir immédiatement pour protéger la vie des civils pris sous le feu des combats
Index AI : AFR 34/01/96

Toutes les parties au conflit libérien ainsi que la communauté internationale doivent agir au plus vite pour protéger la vie des civils menacés par le conflit armé, a déclaré Amnesty International le 12 avril 1996.

Depuis plusieurs jours, Monrovia, la capitale, est la scène d'intenses combats entre factions rivales, qui ont fait un nombre inconnu de victimes parmi les civils. Des factions armées ont pris des otages et entravé l'évacuation des civils de la ville.

« Les factions qui détiennent des otages devraient les libérer sur-le-champ, et toutes les parties devraient assurer la sécurité des civils en cessant avant tout de les attaquer. Les civils qui souhaitent quitter les zones de combat devraient être autorisés à le faire », a déclaré l'Organisation, qui a ajouté : « Les Nations unies doivent conserver un personnel suffisant au Libéria, à un moment où leur rôle est crucial pour rendre compte de la situation en matière de droits de l'homme et où leur présence peut contribuer à la protection des civils contre des atteintes aux droits fondamentaux. »

Depuis le 8 avril 1996, quelque 600 personnes, dont un grand nombre semblent être des otages, sont détenues dans le camp d'entraînement militaire de Barelay par les sympathisants de Roosevelt Johnson, ancien leader d'un groupe armé. La plupart des personnes détenues sont des civils libériens, des membres de la force ouest-africaine d'interposition ECOMOG et des ressortissants libanais ; un grand nombre d'entre elles auraient été contraintes d'entrer dans le camp pour servir de bouclier humain contre les attaques de forces rivales.

Alors qu'il était évident qu'ils étaient en train de remplir une mission humanitaire, des hélicoptères des forces armées américaines ont dû interrompre momentanément l'évacuation de civils, après avoir été attaqués par des combattants au sol à coups de grenade autopropulsée.

Depuis que les conflits ont repris, le personnel non indispensable de la Mission d'observation des Nations unies au Libéria (MONUL) – mise en place en 1993 pour superviser le processus de paix et jouer le rôle d'instance humanitaire et de surveillance des droits de l'homme – est déplacé hors du pays. Selon certains communiqués de presse, il s'agirait là d'une mesure à court terme.

Rappel des faits

La nouvelle flambée de violence a éclaté le 6 avril 1996, lorsque la police a tenté d'arrêter Roosevelt Johnson, ancien dirigeant d'une faction de l'un des groupes armés impliqués dans la guerre civile du Libéria, le United Liberation Movement for Democracy in Liberia-Johnson faction (ULIMO-J, Mouvement uni de libération du Libéria pour la démocratie-faction Johnson), dont les membres appartiennent essentiellement à l'ethnie krahn. La police a alors été attaquée et des combats se sont engagés entre les Krahn fidèles à Roosevelt Johnson et les combattants de deux autres factions, le National Patriotic Front of Liberia (NPFL, Front national patriotique du Libéria) et le United Liberation Movement for Democracy in Liberia-Kromah faction (ULIMO-K, Mouvement uni de libération du Libéria pour la démocratie-faction Kromah).

En mars, à l'issue d'un désaccord interne, Roosevelt Johnson avait été remplacé à la tête du mouvement ULIMO-J. Peu après, il a été exclu du gouvernement par le Conseil d'État – présidence collégiale composée de dirigeants du NPFL, de l'ULIMO-K et d'un autre groupe armé, organisée à la suite de la signature d'un accord de paix, à Abuja (Nigéria), en août 1995. Le Conseil d'État a invoqué le fait que Roosevelt Johnson aurait participé au meurtre d'un associé du nouveau dirigeant de l'ULIMO-J. Roosevelt Johnson a refusé de suivre les policiers, arguant du fait que ces derniers étaient des alliés du NPFL.

Les combats ont maintenant lieu au camp d'entraînement militaire de Barelay – qui abrite les Forces armées du Libéria –, où Roosevelt Johnson refuse toujours de se rendre à la police. Il est soutenu par les membres krahn des AFU ainsi que des membres du Liberian Peace Council (LPC, Conseil de paix au Libéria), autre groupe armé krahn. La guerre civile sanglante qui a éclaté au Libéria en décembre 1989 s'est caractérisée par les tueries de civils et le mépris flagrant de toutes les parties envers le droit humanitaire international et les normes relatives aux droits de l'homme. Bien que l'accord de paix signé à Abuja en août 1995 ait conduit à une réduction de la violence, les événements actuels mettent en question sa viabilité.